



CONTRIBUTION COLLECTIVE DU GROUPE CITOYEN JEUNE

Par les membres du groupe citoyen jeune dans le cadre
du débat public sur le projet de nouvel accélérateur de
particules du CERN

Septembre 2026



PROJET
D'ACCÉLÉRATEUR
DE PARTICULES

ORGANISÉ PAR



INTRODUCTION DE L'ÉQUIPE DU DÉBAT :

Cette contribution est le fruit du travail du groupe citoyen jeune constitué dans le cadre du débat public sur le projet de nouvel accélérateur de particules du CERN (FCC), organisé par la Commission nationale du débat public (CNDP) du 2 juin au 1^{er} octobre 2026.

Parce que ce projet soulève des questions qui concernent l'ensemble de la société et s'inscrit dans une temporalité longue, l'équipe du débat a souhaité donner une place particulière à la parole des jeunes générations, en constituant un groupe citoyen composé de jeunes de 18 à 28 ans. L'objectif : leur permettre de s'informer, de rencontrer différents acteurs du débat, d'échanger entre eux et de formuler collectivement leurs réflexions sur les enjeux du projet et, plus largement, sur les relations entre sciences et société.

Les membres du groupe ont été recruté-es par un organisme partenaire ainsi que grâce au relais de structures jeunesse (missions locales, MJC, lycées, établissements d'enseignement supérieur, associations, conseils et parlements de jeunes, etc.). Leur participation a donné lieu à une indemnisation conformément aux modalités prévues pour les groupes et panels citoyens de la CNDP.

Entre mai et août 2026, les 28 participant-es se sont réuni-es à cinq reprises, dont deux fois en ligne, accompagné-es par l'équipe du débat. Au fil des séances, ils et elles ont découvert le fonctionnement du débat public, pris connaissance de la documentation relative au projet, participé à des réunions publiques, rencontré et auditionné différents acteurs, diffusé une enquête citoyenne auprès de leurs entourages et mené plusieurs temps de réflexion collective autour des enjeux du projet et de la place de la recherche scientifique dans la société.

Le présent document restitue les principaux enseignements, questionnements et réflexions issus de ces travaux. Il ne constitue pas une prise de position univoque sur le projet, mais témoigne de la diversité des regards exprimés au sein du groupe et du cheminement collectif qui a accompagné leur participation au débat public.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.



Sommaire

1. Un projet scientifique intéressant, mais difficile à situer dans les priorités d'aujourd'hui

1.1 Un besoin scientifique en physique des particules bien exposé...

1.2... Mais un manque de clarté concernant l'utilité du projet vis-à-vis de la société, et des conséquences s'il ne se faisait pas

2. Décider ensemble de l'opportunité d'un projet scientifique : est-ce possible et souhaitable ?

2.1 Un projet collaboratif et européen : quels enjeux ?

2.2 Qui décide des orientations de la recherche et des moyens alloués à un projet scientifique ? Quel est le rôle des citoyens dans ces décisions ? / Cartographie d'acteurs

3. Débattre, qui, comment, pourquoi ? Retours critiques sur le débat

3.1 Retours sur l'organisation et la tenue du débat public

3.2 Une insatisfaction sur la qualité de l'information et des échanges du débat

3.3 Sur la participation citoyenne et le poids du débat public sur la décision / sur la politique

4. Les impacts territoriaux et environnementaux : manque d'informations, besoin de garanties

4.1 Des impacts écologiques et territoriaux difficiles à appréhender complètement

4.2 Suivi des risques et garanties d'encadrement

1. UN PROJET SCIENTIFIQUE INTÉRESSANT, MAIS DIFFICILE À SITUER DANS LES PRIORITÉS D'AUJOURD'HUI

1.1 Un besoin scientifique en physique des particules bien exposé...

Nous, membres du groupe citoyen jeune, avons pour la plupart d'entre nous découvert l'objet de la recherche du CERN en intégrant ce débat public.

Notre mission consistait à formuler un avis sur les relations entre sciences et société, en partant du projet de nouvel accélérateur de particules du CERN. Cela a supposé de nous questionner sur la recherche scientifique : que peut-on en attendre ? Comment juger de sa pertinence ? Quelle place lui donner ? Quels moyens lui accorder ? Quel rapport entretenir entre « les scientifiques » et le reste de la société ?

Le groupe s'est avéré très sensible, dès les premiers échanges, à l'intérêt de la recherche scientifique : nous sommes nombreux-ses à nous y intéresser, voire à suivre des parcours scientifiques, à être convaincu-es que la recherche, quels que soient les domaines, présente une utilité certaine.

« C'est la recherche qui fait avancer l'humanité »

Enquête citoyenne, 8 juin 2026

Le dossier de présentation du projet de FCC nous a permis de comprendre l'utilité des accélérateurs de particules et l'intérêt pour la communauté scientifique de se doter d'un nouvel équipement. Plus largement, nous comprenons la quête de connaissances, les « grandes chances de découvertes » et « l'aspect collectif » de cette coopération internationale, l'enthousiasme des chercheurs et l'enjeu de souveraineté scientifique pour les pays membres.

1.2 Mais un manque de clarté concernant l'utilité du projet vis-à-vis de la société, et des conséquences s'il ne se faisait pas

L'UTILITÉ DU PROJET DE NOUVEL ACCÉLÉRATEUR DE PARTICULES EN QUESTION

Si l'intérêt scientifique du projet n'est pas remis en cause, c'est surtout son caractère « urgent », « essentiel », sa priorité et ses applications concrètes dans la société et le quotidien des citoyen-nés qui interrogent notre groupe. Les temps de débat n'ont pas suffi à éclairer ces aspects, ni à rendre limpides les contours d'un objet de recherche qui reste obscur pour certain-es d'entre nous.

Ainsi, des nuances apparaissent entre nous sur la place à accorder à la physique des particules. D'un côté, certain-es défendent l'opportunité d'explorer et d'approfondir nos connaissances sur la matière, avec les potentiels applicatifs qui peuvent en découler à terme :

« Même si les résultats ne sont pas toujours visibles immédiatement, la recherche fondamentale permet souvent de réaliser des découvertes importantes qui peuvent avoir des applications dans la médecine, l'informatique ou d'autres domaines. Comprendre la matière aide également à mieux comprendre l'origine et le fonctionnement de l'univers »

Enquête citoyenne, 8 juin 2026

« Oui, ce projet de CERN est utile pour la recherche, il pourra permettre d'approfondir des connaissances et d'améliorer la compréhension des scientifiques sur la matière à l'échelle subatomique et de l'univers, ce qui sera sans aucun doute utile dans le futur »

Enquête citoyenne, 8 juin 2026

D'autres questionnent l'intérêt de la recherche en physique des particules, les objectifs et les applications d'un tel projet n'étant pas toujours clairs ni palpables pour des citoyen-nés comme nous.

« Pourquoi la physique des particules ? Pourquoi continuer dans ce domaine qui est largement considéré comme une matière reine ? Pourquoi ne pas partir dans d'autres branches de la physique fondamentale ? Surtout au vu du peu d'applications et pour plus de pluralité de la recherche. »

Session du 4 juillet 2026

« Une fois qu'on aura fait les expériences sur le Boson de Higgs qu'est-ce que ça change ? Quels sont/seront les liens avec la recherche appliquée : Le nucléaire par exemple, ou le traitement des données ? »

Session du 11 juillet 2026

« Qu'est-ce qu'un collisionneur de cette taille doit nous permettre de « gagner » en avancées ? quel poids, quelle importance dans l'évolution de l'humanité ? au quotidien ? »

Session du 30 mai 2026

QUELLES PRIORITÉS POUR LA RECHERCHE ? LES DIFFÉRENTES SCIENCES SONT-ELLES EN CONCURRENCE ?

Bien que nous ayons entendu les réponses du CERN et du CNRS sur la non-concurrence budgétaire entre les disciplines, le contexte de crises actuelles nous amène à questionner la hiérarchie des priorités, les attentes sociétales et le rapport coûts/bénéfices du projet du FCC.

« Il serait préférable d'allouer les ressources budgétaires aux projets offrant une meilleure garantie de résultats tangibles ».

Enquête citoyenne, 8 juin 2026

Ainsi, nous comprenons que la recherche sur le boson de Higgs serait un sujet de recherche intéressant mais, dans notre monde aux ressources finies et face à l'urgence de mener des recherches dans d'autres domaines, certain-es d'entre nous suggèrent de privilégier d'autres types de recherche, dont nous attendrions des effets plus directs sur la société.



Session du 4 juillet 2026

« Utile oui je le crois, en recherche tout peut être utile et je pense que ce domaine est particulièrement intéressant. Mais je me demande s'il n'y aurait pas d'autres secteurs de recherche à privilégier en amont... des secteurs avec des possibilités d'applications immédiates ou des secteurs pouvant répondre à des besoins urgents : catastrophes climatiques, milieu médical... »

Enquête citoyenne, 8 juin 2026

« Il existe aujourd'hui d'autres sujets plus pressants. C'est certainement intéressant, mais pas plus que d'autres ».

Enquête citoyenne, 8 juin 2026

La protection de l'environnement, l'évolution climatique, l'écologie et la santé sont ressorties comme les priorités centrales pour notre groupe. C'est pourquoi nous aurions aimé connaître la position du gouvernement français sur l'articulation entre ce projet d'envergure et les politiques de transition écologique. Quelle cohérence entre un projet de FCC et les efforts de transition enclenchés (et demandés) depuis plusieurs années ? Il est délicat de juger un projet de manière isolée sans une boussole globale pour la recherche scientifique.

Cela pose directement la question de l'arbitrage budgétaire entre la physique des particules et les sciences dédiées aux enjeux environnementaux, mais aussi celle de la durabilité du projet de FCC : sera-t-il encore adapté aux réalités sociétales et climatiques lors de sa mise en service ?

« La protection de l'environnement et la recherche médicale sont les deux sujets prioritaires selon moi, bien que je me passionne pour les questions que l'on se pose sur les origines de la matière et de l'Univers ».

Enquête citoyenne, 8 juin 2026

« (Les priorités seraient) La lutte contre le changement climatique et l'adaptation aux nouvelles conditions environnementales. Les énergies bas carbone, le stockage de l'énergie et l'efficacité énergétique. La santé, notamment les maladies chroniques, le vieillissement et les pandémies. L'intelligence artificielle, en particulier ses impacts sociaux, économiques et éthiques ».

Enquête citoyenne, 8 juin 2026

L'INTÉRÊT SCIENTIFIQUE FACE AUX IMPACTS DU PROJET

En mettant en balance les impacts majeurs que pourraient avoir ce projet sur le territoire avec le caractère incertain des découvertes scientifiques, plusieurs membres de notre groupe remettent directement en question l'opportunité globale du projet. Les inconvénients semblent plus concrets que les bénéfices. Le groupe citoyen jeune aurait apprécié avoir des éléments de comparaison avec d'autres projets, afin de se rendre compte plus concrètement de cette balance.

« Il m'évoque la possibilité de nouvelles découvertes mais aussi un désastre écologique. »

Enquête citoyenne, 8 juin 2026

« Un énorme projet dont on connaît l'impact sur le territoire, mais on ne sait pas encore s'il donnera lieu à des découvertes qui valent le coup. »

Enquête citoyenne, 8 juin 2026

« Spontanément je me demande si les désagréments qu'un tel projet peut causer (désagrément écologique, économique...) valent le coup. »

Enquête citoyenne, 8 juin 2026

« Une possibilité incertaine de découverte et d'approfondissement de connaissances scientifiques et un impact environnemental trop important en face. »

Enquête citoyenne, 8 juin 2026

« Très intéressant et utile. Cela pourrait permettre des avancées scientifiques mais cela ne doit pas se faire au détriment des habitants et de l'environnement. »

Enquête citoyenne, 8 juin 2026

Les questions du groupe citoyen jeune sur la partie sciences et société :

- Qui réalise le contrôle et l'arbitrage des besoins de financements dans le monde de la recherche ? Comment s'assurer d'une cohérence entre les discours politiques et les choix faits dans la recherche ?
- Avons-nous les moyens de ce projet au regard de l'ensemble des besoins en recherche scientifique ?
- Si ce projet ne se faisait pas, que ferait-on du budget prévu ?
- Ce projet est-il plus coûteux que d'autres projets de recherche scientifique ? Est-il possible de disposer d'éléments de comparaison ?

2. DÉCIDER ENSEMBLE DE L'OPPORTUNITÉ D'UN PROJET SCIENTIFIQUE : EST-CE POSSIBLE ET SOUHAITABLE ?

2.1 Un projet collaboratif et européen : quels enjeux ?

UNE QUESTION DE SOUVERAINETÉ ET DE VALEURS À DÉFENDRE

Notre groupe a également mesuré la dimension collective du CERN et du projet FCC, qui proposerait, comme le LHC, un espace de coopération internationale, de mutualisation des ressources et de partage public des données scientifiques. C'est pour nous un socle de fonctionnement et de valeurs précieux, qui serait potentiellement remis en question si le projet se faisait dans un pays non européen ou ne se faisait pas.

« Le CERN est un lieu de collaboration entre des pays qui ne travailleraient pas ensemble autrement. »

Enquête citoyenne, 8 juin 2026

« Si le projet ne se fait pas, quelles sont les conséquences pour la science ? En règle générale, quelles conséquences sur le rayonnement scientifique (soft power) de l'Union européenne ? »

Session du 4 juillet 2026

Pour certain-es d'entre nous, l'ancrage européen du projet constitue un argument d'importance. Pour d'autres, l'idée de leadership ou de souveraineté n'est pas suffisante, et peut, voire doit faire l'objet d'un questionnement en soi.

« Il y a un enjeu de souveraineté européenne : rayonnement international, mutualisation, mise en commun des données... ce qui rend la recherche plus collaborative et efficace. Si un projet similaire était construit dans un autre pays, les données ne seraient sûrement plus partagées, ce qui ralentirait grandement les avancées scientifiques. »

Enquête citoyenne, 8 juin 2026

« Peut-être l'idée que la souveraineté n'est pas un argument suffisant pour tout justifier. »

Session du 11 juillet 2026

« Pourquoi rester les leaders dans le domaine de la physique des particules ? quel intérêt par rapport aux coûts ? »

Session du 30 mai 2026

FAIRE DES GRANDS PROJETS DANS UN MONDE INCERTAIN

Par ailleurs, la question géopolitique serait à réexaminer au regard de la temporalité du projet et des incertitudes et risques associés. La question est de savoir quelle serait la pérennité des ententes autour du projet, qui se ferait sur le temps long, dans un contexte de conflit ou de guerre. Peu ou pas de réponse ont été apportées à cette question.

« Le manque de projection géopolitique : que vaut un projet pareil dans notre contexte de guerre ?

Si économiquement, les budgets sont modifiés en cas de nécessité de contribution à la guerre ? Si changement de ligne politique ? Si rejet de l'Europe ? Si politique souverainiste ? »

Session du 30 mai 2026

« Géopolitique : on note le risque que l'aspect collectif du projet ne fonctionne plus dans le futur avec l'évolution des relations géopolitiques. »

Session du 11 juillet 2026

2.2 Qui décide des orientations de la recherche et des moyens alloués à un projet scientifique ? Quel est le rôle des citoyens dans ces décisions ? Analyse des acteurs du débat

LE RÔLE DES SCIENTIFIQUES ET DU CERN

Au fur et à mesure que le débat a avancé, nous avons eu la sensation qu'il pouvait y avoir deux "camps" face à ce projet : les partisans du projet du FCC et leurs opposants. Certain-es d'entre nous se sont demandé si ce projet pouvait se partager (tant dans la manière de le programmer que dans sa phase d'exploitation que dans les applications) avec plus de personnes que les seul-es membres du CERN ? Et si c'était même une envie ou un objectif du CERN, ou non ?

« Les travaux durent trop longtemps pour la nécessité du projet : à nous ça nous apporte rien l'accélérateur de particules, c'est plus pour ceux qui font de la science. »

Session du 30 mai 2026

« Si le débat n'était pas une obligation légale, est-ce qu'ils auraient organisé un débat (le CERN) ? »

Réunion publique du 17 juin 2026

Plus largement, nous nous interrogeons sur l'éthique de la recherche ainsi que sur le rôle et la responsabilité des scientifiques (ici, les scientifiques du CERN) vis-à-vis de la société. Au-delà des enjeux de connaissance pure, nous sommes plusieurs à considérer que les scientifiques ont une responsabilité à prendre en compte des enjeux au-delà de l'intérêt scientifique et notamment l'intérêt général, les questions environnementales et le point de vue citoyen (l'intérêt général et les questions environnementales étant également des enjeux scientifiques mais avec une approche très différente).

« L'éthique du projet n'est pas ou peu abordée par le CERN. C'est l'éléphant dans la pièce. »

Session du 11 juillet 2026

« Il y a un enjeu de responsabilité : les scientifiques, en tant qu'experts et acteurs de la recherche, doivent rendre des comptes et prendre en considération l'intérêt général et les besoins des citoyens. »

Session du 4 juillet 2026

LA PLACE DE L'ÉTAT

Nous, le groupe citoyen jeune, avons manqué d'éléments d'information sur les liens entre ce projet, porté par le CERN, et la politique générale menée par le gouvernement en matière d'orientation de la recherche : quels équilibres entre les domaines de recherche, et au regard des enjeux sociétaux ? A priori, aucun-e représentant-e n'a expliqué cela lors de la réunion du 17 juin 2026.

« J'aimerais que l'État soit plus transparent sur les budgets de la recherche et l'allocation des budgets, qu'il réponde aussi aux questions de priorisation des projets, notamment en rapport avec l'urgence climatique. »

Session du 4 juillet 2026

« Est-ce qu'il y a moyen de savoir quelle recherche est "mise à mal", qui aimerait avoir plus de budget, qui n'est pas content... ? C'est à l'État d'apporter cette information. »

Session du 4 juillet 2026

« Un projet de cette ampleur, comment ça s'inscrit dans les choix politiques ? Quelle cohérence avec les efforts de transition ? »

Session 30 mai 2026

LES CITOYENS ET CITOYENNES, ENTRE SCIENCE ET SOCIÉTÉ

Nous, jeunes du groupe citoyen, souhaitons affirmer fortement la nécessité d'une implication des citoyen·nes dans les choix scientifiques. Ce sont elles et eux qui subiront ou bénéficieront des résultats de ces choix et des potentielles découvertes scientifiques. Les citoyen·nes permettent aux projets scientifiques d'être mieux ancrés dans la réalité. Il s'agit aussi de l'impact de ces projets sur les territoires où nous vivons. Sans compter que s'il est difficile de demander aux citoyen·nes de se placer dans la peau des scientifiques, il nous semble aisé de demander à ces mêmes scientifiques de saisir le point de vue des citoyen·nes. Puisqu'ils et elles le sont également.

« Ils sont parmi les premiers concernés et doivent avoir la parole, le lien entre sciences et société doit être maintenu afin de décider mieux et ensemble (générations futures et actuelles). »

Enquête citoyenne, 8 juin 2026

« Les conséquences vont s'appliquer directement à eux et changer leur environnement et leur quotidien. Ils nous permettent d'envisager des problématiques différemment ou des questions nouvelles. »

Enquête citoyenne, 8 juin 2026

« Ces projets mis bout à bout façonnent notre société de demain et chacun doit en avoir conscience et peut (et même devrait) participer à la construire. »

Enquête citoyenne, 8 juin 2026

« Pour prendre en compte les réalités, les enjeux et les responsabilités des meneurs de projets envers les citoyens et les locaux. »

Enquête citoyenne, 8 juin 2026

Nous l'avons déjà dit, nous trouvons intéressant de mieux connaître la science des particules. Pourtant, il a été expliqué que le domaine d'activité de la physique des particules se prêtait moins aux recherches participatives. Néanmoins, les équipements du CERN doivent faire partie du quotidien des citoyen·nes, de par leur ampleur et localisation. Alors, pour intégrer les points de vue citoyens dans les projets scientifiques, comment sont ou seraient associées les citoyen·es aux activités (présentes, futures et espérées) du CERN ? Par exemple, via des comités citoyens, des partenariats avec des structures locales, un programme de formation pour les jeunes de la région, etc.



Session du 30 mai 2026

« C'est aux experts qu'il reviendrait de prendre en compte le point de vue citoyen. »

Session du 11 juillet 2026

« Comment ce projet va permettre la formation d'étudiants ? »

Session du 30 mai 2026

« Il faudrait associer des groupes de citoyens du coin aux réunions du CERN et à la stratégie du FCC, au moins pour ce qui concerne le territoire. Avec une mixité de profils. »

Réunion publique du 17 juin 2026

Les questions du groupe citoyen jeune sur la partie opportunité et décision :

- Le leadership européen et la souveraineté nationale scientifique sont-ils des arguments suffisants pour justifier une telle empreinte environnementale à l'ère du changement climatique ?
- Quelle durabilité/obsolescence du projet, au vu des menaces climatiques, des risques de pénuries de ressources, de conflits géopolitiques ou encore de guerre ?
- La dimension de coopération internationale peut-elle survivre aux bouleversements géopolitiques ? Et pourrait-elle poursuivre d'autres objectifs, notamment climatiques, que le projet du CERN ?
- Sans l'obligation légale du débat public, quelle aurait été la démarche spontanée du CERN pour s'ouvrir aux avis et aux critiques de la société civile ?
- Comment le CERN compte-t-il concrètement s'ouvrir aux habitants du territoire et à la jeunesse ?



Session du 4 juillet 2026

3. DÉBATTRE, QUI, COMMENT, POURQUOI ? RETOURS CRITIQUES SUR LE DÉBAT

3.1 Retours sur l'organisation et la tenue du débat public

ANIMATION DES RÉUNIONS PUBLIQUES

Pour avoir assisté à plusieurs rencontres du débat, nous sommes plusieurs à regretter un manque de diversité au sein des intervenant·es. Selon les réunions, le propos pouvait être très déséquilibré, dans un sens comme dans l'autre (souvent, avec le CERN et des expert·es au micro et des opposant·es dans la salle). Par ailleurs, le groupe a noté que les réunions, bien qu'elles soient longues et denses, n'offraient pas assez de temps pour les présentations, les questions ou les échanges, ce qui limite parfois la possibilité de nuances.

Enfin, une des grandes difficultés identifiées par notre groupe jeune vis-à-vis de l'organisation et de la tenue du débat est le manque de vérification de l'information. Il est très difficile de savoir qui dit vrai, quelle information retenir, quelle opinion se faire, etc. D'autant plus que de nombreuses données manquent à l'appel pour débattre : le groupe jeune a été surpris du calendrier "paradoxal" de ce débat public, qui intervient, selon nous, à la fois trop tôt au vu des informations disponibles, et à la fois trop tard, le CERN ayant coutume d'écarter d'un revers de main les alternatives au FCC-EE proposées, sous prétexte que cela avait déjà été discuté il y a plus d'un an. Un réel questionnement existe autour de la pertinence de consulter les citoyen·nes alors que de nombreuses études ne seront conduites qu'après la décision de mener le projet ou non (en 2028-2029).

« Dans les réunions publiques, ne pas prendre les questions trois par trois. On comprend la problématique de temps et de l'efficacité mais ça permet trop aux intervenants d'esquiver les questions auxquelles ils ne peuvent pas, ils ne veulent pas répondre. »

Session du 4 juillet 2026

« Il n'y a pas assez de temps pour les restitutions, parfois besoin de clarté et dialogue plus long de meilleure qualité et avec une meilleure diversité. »

Session du 4 juillet 2026

« Ça serait bien que la CNDP soit en mesure de dire ce qui est vrai et faux : informez-vous et choisissez bien les sources qui interviennent dans le débat. »

Session du 4 juillet 2026

« L'avancée du projet ne permet pas d'apporter des réponses claires face aux interrogations relatives à l'impact et aux conséquences environnementales. Donc le dialogue avec les opposants du projet est d'autant plus compliqué. De même pour nous : notre présence (du groupe citoyen jeune) avant même les premières estimations fiables perd un peu de sa pertinence. »

Session du 4 juillet 2026

INÉGALITÉS DE MOYENS ENTRE LES ACTEURS

En théorie, tout le monde peut participer au débat public. Mais dans les faits, des inégalités très concrètes apparaissent. D'un côté, le CERN a les moyens, les budgets et les expert·es pour produire de belles présentations, bien communiquer et défendre son dossier. De l'autre côté, les associations locales et les habitant·es sont souvent bénévoles et doivent faire avec les moyens du bord pour essayer de comprendre des documents scientifiques très complexes. Pour certain·es jeunes du groupe, cela crée un vrai déséquilibre : il faut déjà beaucoup d'efforts pour s'approprier un sujet aussi technique, ce qui peut décourager ou écarter les citoyen·nes ordinaires sans compter que nombre d'entre eux n'ont pas le temps nécessaire pour s'y atteler. C'est particulièrement injuste pour les riverain·es qui vont subir directement les impacts du projet sur leur territoire, mais qui n'ont pas les mêmes armes ni la même facilité à porter leur voix que les expert·es.

« Les communicants et les politiques ont la fâcheuse tendance à lisser les bords et ne pas dire toute la vérité. On sait comment ça fonctionne. Ils utilisent de jolis mots, sans répondre exactement aux questions. »

Session du 4 juillet 2026



Réunion d'ouverture du débat, 4 juin 2026

« Inégalités dans le débat : tout le monde n'a pas les mêmes ressources pour participer au débat et faire entendre sa voix. Le CERN a plus de moyens donc devrait faire un pas vers les opposants, qui eux, sont bénévoles, personnes âgées, etc. »

Session du 4 juillet 2026

UN DÉBAT PAS SI "GRAND PUBLIC" / PAS ADAPTÉ À LA JEUNESSE MALGRÉ LES EFFORTS

L'équipe du débat a fait de vrais efforts pour aller chercher les jeunes et leur donner une place dans la réflexion, et c'est une très bonne chose. Mais, dans la réalité, le format du débat public reste très difficile d'accès. Les réunions sont très techniques, souvent intimidantes, et la parole y est confisquée par un face-à-face entre expert-es du CERN et opposant-es très actifs et actives en réunion. On se retrouve vite au milieu d'un débat polarisé où chacun-e vient défendre sa position de manière rigide, sans véritable écoute ni espace pour la nuance.

Pour des jeunes qui découvrent le sujet comme nous, il est dur de trouver sa place au milieu de ces postures

fermées. À cela s'ajoute la peur d'un certain paternalisme : être invité-es parce que ce projet engage notre avenir, c'est bien, mais encore faut-il que notre parole soit prise au sérieux et pas réduite à un manque d'expérience comme nous l'avons entendu de la part de certains acteurs. Malgré la bonne volonté de l'organisation, ces grands temps d'échange ne sont pas vraiment pensés pour le grand public, et encore moins pour la jeunesse.

Nous devons ajouter également qu'en dépit des efforts de l'équipe du débat pour diversifier les profils, tous-tes les jeunes qui ont participé à ce groupe sont issu-es de situations assez similaires les unes aux autres. Rares sont celles et ceux qui ne sont pas en études supérieures ou qui n'en n'auraient pas eu l'opportunité par exemple.

« À propos de notre âge : on nous interroge parce que nous serons demain les plus concernés mais il y a la peur du risque du paternalisme : « ils sont jeunes, ils n'y comprennent rien, ils manquent d'expérience. »

Session du 11 juillet 2026

« Lors des auditions d'acteurs, aucune des personnes interrogées ne s'est présentée. En réunion publique, c'est pareil : parfois des personnes viennent parler aux jeunes sans vraiment se présenter. »

Session du 4 juillet 2026

3.2 Une insatisfaction sur la qualité de l'information et des échanges du débat

Notre groupe citoyen jeune pointe un double obstacle durant les échanges : une information perçue comme complexe et biaisée d'un côté, et une très forte polarisation des acteurs de l'autre, au point d'empêcher parfois le débat.

Dès la première séance du groupe jeune, nous avons remarqué que la documentation fournie par le CERN ressemblait davantage à de la communication institutionnelle et promotionnelle qu'à une mise à disposition neutre et vulgarisée de données scientifiques. De même, lors des réunions auxquelles certains d'entre nous ont assisté, nous avons ressenti que, face aux zones d'ombre et au manque de clarté, les représentants du CERN et de l'État ont souvent recouru à une « langue de bois ».

En parallèle, nous avons été plusieurs à trouver que les réunions souffraient d'un manque d'écoute mutuelle : certains collectifs d'opposition tels que Co-cernés s'enferment dans des postures rigides et semblent ne pas prendre en compte les réponses apportées, notamment sur les avantages scientifiques.

Les débats s'éloignent d'ailleurs souvent du thème de certaines réunions durant les temps d'échanges. Ce manque de dialogue est dommageable pour le débat et nous n'avons pas forcément l'impression que la situation s'éclaire au fil des discussions.

« L'information et l'accès à l'information doivent être non parcellaires. Les documents fournis par le CERN sont très biaisés dans les mots et ne racontent pas tous les détails induits. Refaire un document ou être complètement honnête et transparent serait la moindre des choses. »

Session du 4 juillet 2026

« Les arguments des opposants du collectif Co-cernés semblent se répéter peu importe l'avancée du débat et les réponses apportées aux questions, bien que leurs soucis de la ressource en eau, les conséquences socio-environnementales soient absolument à prendre en compte dans le débat. »

Session du 4 juillet 2026

« On voit beaucoup de divergences entre les positions et une polarisation du débat. Le groupe ressent un manque d'ouverture pour débattre. Ça veut dire ne pas être juste dans le jugement ou la critique. »

Session du 11 juillet 2026

« On est sur un débat d'enfant. »

Session du 11 juillet 2026

« C'est difficile de faire grandir le débat. »

Session du 11 juillet 2026

« Chacun défend son bifteck, avec des œillères, avec du dogme et sans écoute. »

Session du 11 juillet 2026

Les attentes du groupe citoyen jeune pour la suite du débat :

- Nous appelons donc l'ensemble des acteurs du débat à mieux se positionner dans le débat, avec respect, sincérité et écoute afin que le public puisse être mieux informé et ose mieux prendre la parole.
- Le groupe exprime un besoin fort d'accéder à une information plus claire, moins verrouillée dans un discours pro ou contre le projet, et plus facilement vérifiable.
- Compenser les inégalités de moyens des acteurs pour participer à ce débat public, en les prenant en compte d'une part, et en les corrigeant en soutenant davantage les acteurs les moins propices à participer.

3.3 Sur la participation citoyenne et le poids du débat public sur la décision / sur la politique

Enfin, le groupe s'interroge sur l'impact réel de son travail et des avis exprimés dans le cadre du débat public. Pour que cet exercice ait du sens, il faut pouvoir garantir que les contributions seront véritablement prises en compte par les décideur-ses politiques et scientifiques du CERN et de l'État. Malgré une présentation du droit de la participation en France par les membres de la CNDP, le groupe jeune a tout de même l'impression qu'un débat demande beaucoup d'énergie et ne pèse pas tant que ça dans la décision.

« Le compte rendu sera-t-il examiné par des instances politiques ou scientifiques ? quelle valeur ces instances lui accordent ? »

Session du 30 mai 2026

« Il faudrait réformer la CNDP pour une plus grande prise en charge des sujets de société, organiser plus de débats pour plus de projets pour une meilleure implication des citoyens et donc une meilleure démocratie. »

Session du 4 juillet 2026

Les questions du groupe citoyen jeune sur la participation :

- Quelles formes de participation/association du public imaginer pour la suite ?
- Comment impliquer les jeunes dans le dialogue ?
- Comment permettre un débat ouvert et constructif avec de véritables avancées ?



Forum du débat, 26 août 2026

4. LES IMPACTS TERRITORIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX : MANQUE D'INFORMATIONS, BESOIN DE GARANTIES

Nous sommes pour une grande part habitant·es du territoire concerné. Notre mission dans ce débat public était de produire une réflexion sur la dimension “science et société”. La société, selon nous, intègre aussi le territoire sur lequel nous vivons. C’est pourquoi, nous avons intégré dans notre réflexion la dimension territoriale vis-à-vis du projet d’accélérateur de particules.

4.1 Des impacts écologiques et territoriaux difficiles à appréhender complètement

Les caractéristiques exceptionnelles du projet de FCC impliqueraient des travaux colossaux sur une durée très longue. Cela génère des conséquences directes sur la vie des populations locales, les activités économiques et l’environnement qui suscitent chez nous de réelles inquiétudes.

Malgré les nombreuses questions abordées pendant le débat, et les éléments présentés dans le dossier du projet (DMO), nous avons été surpris·es de constater le manque d’informations précises fournies par le CERN. Le projet semble parfois pensé de manière abstraite, sans ancrage suffisant dans la réalité quotidienne du territoire. Le CERN nous a expliqué qu’à ce stade d’étude préalable, de nombreuses données manquent encore. Il nous semble pourtant indispensable que des informations claires, visuelles et comparatives (notamment par rapport à d’autres grands projets scientifiques) soient mises à disposition pour permettre d’évaluer concrètement l’ampleur des impacts, même à ce stade. Ceci relevant de la question de respect et de considération témoignée aux populations locales, directement concernées par les travaux et la probable modification définitive de leur environnement.

« C’est un peu abstrait toutes leurs données... Difficile de se rendre compte de ce que ça va impliquer pour le territoire. »

Session du 30 mai 2026

« Quels indicateurs concrets permettront d’évaluer l’impact réel et les bénéfices pour le territoire ? »

Session du 11 juillet 2026

Par ailleurs, les impacts sur les populations et les activités du territoire nous semblent tout aussi importants que les impacts écologiques. Ce n’est pas très clair pour nous d’identifier si les études menées ont été réalisées de manière indépendante ou non, et si elles ont pris en compte les points de vue des habitant·es (ressentis des habitant·es, les usages quotidiens, etc). En particulier, nous nous interrogeons sur la cohérence entre ce projet et le respect de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette). En outre, la question de la réparation et compensation des dégâts et de leur suivi dans le temps reste une préoccupation centrale.

« Si le projet se réalisait, comment seraient impactées les conditions de vie des populations locales ? (+ relances sur : agriculture, aménagements, transport, emploi, et quelles catégories sociales / quelles populations seraient les plus impactées ?) »

Session du 4 juillet 2026

« Il faut considérer le projet SUR et DANS un territoire. Ça pose la question des études menées, qui sont commandées à d’autres structures qui fournissent des chiffres et des données mais sans lecture sensible du territoire ? Et quid de l’indépendance des études menées ? »

Session du 4 juillet 2026

« Relation avec la loi Zan 2050 : quel impact du projet sur les projections 2050 ? quels projets pour respecter la loi ? quid de la renaturation des sites : quelle charge sur les communes ? et quid du financement ? »

Session du 30 mai 2026

« Un impact sur la vie des locaux de façon durable, surtout pendant la période de travaux (allers-retours des camions, nuisances sonores, etc.), énorme impact sur l'équilibre des écosystèmes, réduction des surfaces cultivables (conflits d'intérêts, économiques, etc.) mais tout de même possibilité de grandes découvertes et avancées scientifiques »

Enquête citoyenne, 8 juin 2026

4.2 Suivi des risques et garanties d'encadrement

Face aux risques potentiels liés au chantier et à l'exploitation de l'accélérateur (sécurité des travailleur·ses, santé des riverain·es, radiations, risques sismiques, pollutions), le groupe a pu constater un manque de clarté dans les réponses apportées. En lien avec nos réflexions sur le rôle de l'État dans ce projet, nous avons comme attentes une préparation et une présence exemplaire des services de l'État à ce débat public. Or, lors des différents temps du débat, nous n'avons pas eu l'impression que l'État était là, prêt à surveiller, contrôler, sanctionner si besoin... pour rassurer les citoyen·nes.

« On n'aborde pas beaucoup les risques dans le débat, et on dirait que personne ne va s'en occuper. C'est l'État ou le CERN qui gère ça ? J'espère qu'ils sont prêts car c'est énorme ce projet. Les gens ont besoin d'être rassurés. »

Réunion publique du 4 juin 2026

« Il y a dans ce projet des contraintes territoriales, écologiques, etc... Et trop peu d'études pour l'instant : Une condition d'acceptabilité de ce projet, ça pourrait être l'encadrement et la vigilance de l'État. »

Session du 11 juillet 2026



Session du 4 juillet 2026

« La réponse de la DREAL sur les conséquences en cas de non-respect environnemental aurait dû être claire et ne pas raconter de fausses informations sur les sanctions. PS vous êtes l'Etat, ça serait bien de connaître les textes de loi. »

Session du 4 juillet 2026

Les questions du groupe citoyen jeune sur la partie des impacts territoriaux et environnementaux :

- Comment intégrer une véritable « lecture sensible » du territoire et le vécu des habitant-es dans des études d'impact souvent réduites à des chiffres bruts ?
- Quelles assurances concrètes l'État peut-il donner quant au respect strict de la loi ZAN et à l'absence de dérogations exceptionnelles pour ce projet ?
- Comment seront financées, appliquées et contrôlées les réparations en cas de dommages environnementaux ou de nuisances prolongées pour les communes riveraines ?
- Existe-t-il un plan d'urgence et un comité de sécurité indépendant, clairement identifiables par les populations, pour faire face aux risques industriels, sismiques ou sanitaires ?
- Quels sont les critères précis qui permettraient de juger si les retombées scientifiques incertaines « valent le coup » au regard des désagréments écologiques et sociaux avérés ?
- Quels seront les dispositifs de suivi et de sanctions si le projet devait se réaliser ? Pour vérifier que le CERN ne déborde pas sur ce qui a été validé et autorisé.



Notes



Session du 30 mai 2026

Gaïa, Saïf, Camille, Dylan, Raya, Roméo, Manuela, Pierre, Elisa, Nolan, Léa, Sophia, Otema, Mahmoud, Lucas, Alice, Rayane, Kévin, Hacélia, Guillaume, Manon, Mohamed, Léna, Mathieu, Camille, Jalel, Haitem, Baptiste, Thomas



**Retrouvez toutes
les informations sur notre site**
(actualités, agenda, publications...).

www.debatpublic.fr/projet-accelerateur-particules

Contactez-nous :

www.debatpublic.fr/projet-accelerateur-particules

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



ORGANISÉ PAR



Débat public « Projet d'accélérateur de particules »
244, boulevard Saint-Germain - 75007 Paris

© CNDP

